BAROMÈTRE DES INÉGALITÉS

ÉDITION JUIN 2020

AGNÈS LYS GRANIER
NICOLAS ZORN

OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS des inégalités
Évaluer • Éclairer • Éveiller

Basé à l'Université de Montréal, l'Observatoire québécois des inégalités est un courtier de connaissances scientifiques qui éclaire les réflexions et les prises de décision concernant les inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

Direction et édition : Nicolas Zorn, *directeur général*

Analyse et rédaction : Agnès Lys Granier, *chercheuse*

Mise en page : Geneviève Joseph, *responsable des communications*

Nos plus sincères remerciements à tous les partenaires du projet

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document :

Agnès Lys Granier et Nicolas Zorn (2020), *Baromètre des inégalités*, Observatoire québécois des inégalités, n° 1, juin 2020.

Observatoire québécois des inégalités
à l'Université de Montréal
3744 Jean-Brillant, bureau 515.26
Montréal, QC
H3T 1P1

© Observatoire québécois des inégalités, 2020

Sommaire exécutif

- Nouvelle initiative de l'Observatoire, le Baromètre des inégalités est un **outil de suivi de l'évolution des inégalités au Québec** depuis le début de la crise de la COVID-19. Il vise également à fournir des informations pertinentes aux décideurs vis-à-vis de certaines inégalités persistantes à plus long terme. L'édition de juin 2020 présente **12 indicateurs publiés mensuellement**, collectés de février à mai 2020 et regroupés selon quatre types d'inégalités.
- Les **inégalités de précarité économique** ont atteint un pic élevé en avril, pour légèrement diminuer en mai, en particulier dû à une baisse des Demandes aide alimentaires. Les **inégalités d'exclusion sociale** ont connu un sommet en mars, dû à l'emploi chez les femmes et les jeunes, mais compensé par la suite par une meilleure performance de l'emploi pour les personnes ayant récemment immigré.
- Les **inégalités de détresse émotionnelle** ont également atteint un pic élevé en avril, pour légèrement diminuer en mai. Les **inégalités de reprise** ont baissé en mars – les personnes mieux nanties auraient été davantage touchées au départ que le reste de la population – avant de plafonner à un sommet élevé en avril et mai.
- Selon un sondage Léger exclusif commandé par l'Observatoire et conduit dans la semaine du 12 juin, 16 % de la population québécoise exprimait de la **difficulté à payer leurs factures, leur loyer ou leur hypothèque** en avril et 15 % en mai, comparativement à 7 % en février, soit avant le début de la crise.
- **L'inquiétude financière des femmes** est largement supérieure à celle des hommes, tout comme celle des **parents** et des **jeunes** de 18 à 35 ans.
- Le nombre de personnes qui recevrait une **aide financière du gouvernement** a quintuplé entre février et avril. Les jeunes et les personnes ayant un revenu de ménage inférieur à 40 000 $ sont les groupes ayant le plus bénéficié de ce soutien.
- Selon le même sondage Léger, le nombre d'adultes en situation de **détresse psychologique a plus que doublé** entre février et avril 2020, pour reculer légèrement en mai. **Les femmes sont considérablement plus touchées que les hommes**, avec une différence de 40 points de pourcentage.
- Les besoins d'avril en **aide alimentaire** représentent 15 fois celles reçues en février.
- Le **taux de chômage** a connu une grande augmentation au cours de la crise, passant de 5 % en février à 8 % en mars et 18 % en avril, puis à 14 % en mai. Le taux de chômage des **femmes a augmenté plus rapidement et de façon plus marquée**.
- Le taux de chômage a augmenté de manière plus importante chez **les jeunes de 15 à 24 ans** que chez les 25 ans et plus, étant en moyenne 1,5 fois supérieur.
- Si le nombre d'emplois a été significativement réduit depuis le début de la crise, **les emplois les plus payants ont été proportionnellement moins touchés**.

Table des matières

Sommaire exécutif 1

Mise en contexte 3

Méthodologie 4

Résultats – Portrait d'ensemble 6

Résultats – Portrait par indicateur 8

Précarité économique 8

Exclusion sociale 14

Détresse émotionnelle 20

Écart de reprise 23

Liste des partenaires 26

Mise en contexte

Le 28 février 2020, alors que l'état de pandémie mondiale est officiellement déclaré, le premier cas de COVID-19 est déclaré au Québec. Accompagnée d'une récession sans précédent, cette pandémie affecte toutes les sphères de la société, bien que les plus vulnérables en soient les plus affectés[1]. Le Baromètre des inégalités a pour objectifs de 1) mesurer l'ampleur de l'augmentation des inégalités depuis le début de la crise, 2) suivre l'évolution de ces inégalités pendant la crise, 3) fournir des informations pertinentes aux décideurs vis-à-vis de certaines inégalités persistantes malgré une éventuelle sortie de crise et 4) offrir un éclairage sur l'évolution des inégalités au Québec.

Ce document constitue la première édition du Baromètre, jetant un premier regard statistique sur l'impact de la crise dès ses débuts, soit pour les mois de mars, avril et mai. Le Baromètre fera par la suite l'objet d'une publication mensuelle. Le Baromètre comprend une série d'indicateurs publiés mensuellement, qui sont ensuite convertis sur une échelle de 0 à 10, où zéro est le point le plus bas et 10 le plus haut. Le Baromètre regroupe ces indicateurs selon quatre types d'inégalités :

1. **Précarité économique :** inégalités entre les personnes en situation de précarité économique – revenu, chômage, endettement, insécurité alimentaire – et le reste de la population, les plaçant ou les rapprochant d'une situation de privation, de pauvreté et de profonde incertitude quant à leur situation dans un avenir rapproché.
2. **Exclusion sociale :** marginalisation socioéconomique de groupes de la population par rapport au reste de la population en raison de certaines caractéristiques définissant leur identité sociale, telles que le genre, la race, l'identité sexuelle ou l'âge.
3. **Détresse émotionnelle :** inégalité entre les personnes vivant en situation de détresse émotionnelle et le reste de la population, les plaçant en situation de souffrance psychologique et de désarroi, une forme d'inégalité de santé résultant parfois d'autres inégalités socioéconomiques.
4. **Inégalité de reprise** : inégalité entre les mieux nantis et le reste de la population en termes de retour à la normale plus rapide pour ce groupe privilégié, étant donné leurs « meilleurs » emplois ou leur patrimoine financier plus important

[1] Pierre Tircher et Nicolas Zorn (2020), « Inégaux face au coronavirus : constats et recommandations », Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

Méthodologie

En termes de classes sociales, la précarité économique recoupe plusieurs inégalités entre les personnes moins nanties et le reste de la population, alors que l'inégalité de reprise recoupe plutôt des inégalités entre les personnes mieux nanties et le reste de la population. Quant aux indicateurs regroupés en termes d'exclusion sociale, ils concernent plutôt les inégalités socioéconomiques défavorisant certains groupes de la population en raison de caractéristiques définissant leur identité sociale.

Pour la détresse émotionnelle, elle représente une forme d'inégalité de santé résultant parfois d'autres inégalités socioéconomiques. Puisque les personnes moins nanties subissaient déjà avant la crise davantage de la détresse émotionnelle que l'ensemble de la population, la variation récente due aux conséquences de la crise actuelle risque de représenter davantage des enjeux vécus par la classe moyenne, ainsi qu'une probable amplification des enjeux vécus par les personnes moins nanties. Comme la plupart des inégalités socioéconomiques, ces quatre types d'inégalités peuvent être interdépendantes, se recouper ou être corrélées.

Comme la plupart des inégalités socio-économiques, ces quatre types d'inégalités peuvent être interdépendantes, se recouper ou être corrélées.

Pour tous les indicateurs, des données mensuelles ont été collectées pour les mois de février, mars, avril et mai 2020. Les données peuvent être groupées en trois catégories. Certaines sont des données statistiques, dont une part importante provient de l'Enquête sur la population active réalisée mensuellement par Statistiques Canada. Certaines données ont également été extrapolées de données du recensement de 2016 de Statistiques Canada, à la lumière des données mensuelles publiées. D'autres données sont issues de questions de sondage construites par l'Observatoire, soumises à un échantillon représentatif de la population québécoise via un sondage omnibus de Leger. Enfin, plusieurs partenaires issus du milieu communautaire et d'organismes gouvernementaux nous ont permis d'obtenir de précieuses données reflétant leurs réalités respectives.

Une fois ces données collectées, nous les avons converties pour mesurer l'impact de la crise sur ces indicateurs. Pour ce faire, un système d'indice base 100 a été utilisé. Pour toutes les données analysées, février 2020 a été choisi comme point de départ, en allouant à la valeur de l'indicateur à ce moment la valeur 100. À noter, la situation de février ne représente pas une situation d'égalité ou une situation idéale vers laquelle nous devrions nécessairement aspirer, puisque certains besoins ou écarts socioéconomiques étaient déjà élevés avant la crise.

Les données obtenues ont ensuite été traduites sur une échelle de 0 à 10, zéro étant le point le plus bas atteint par la donnée entre février et mai 2020 et 10 le plus élevé. Cette méthode nous permet de comparer les différents indicateurs sur une même échelle et d'en tirer des conclusions sur l'évolution des différentes inégalités et de la situation globale au Québec. Certains indicateurs ont été inversés, de manière à ce que toute augmentation d'un indicateur converti sur cette échelle représente un accroissement des inégalités et des vulnérabilités. Par exemple, si le taux d'emploi a baissé pendant la période évaluée, cet indicateur sera inversé pour représenter une augmentation des emplois perdus, soit une inégalité entre les personnes ayant un emploi et celles n'en ayant plus.

Bien que le nombre d'indicateurs varie selon le type d'inégalités, la moyenne des indicateurs pour chacun des quatre types d'inégalités a un poids de 25 %. La note globale du Baromètre des inégalités est la moyenne de ces quatre moyennes. Pour démontrer l'impact du choix de cette pondération sur les résultats observés, la prochaine version du Baromètre proposera en annexe des pondérations alternatives pour les mêmes indicateurs.

Les données présentées dans ce baromètre ne sont pas sans limites. Premièrement, un bon nombre d'indicateurs qui auraient été pertinents pour notre analyse ne sont pas collectés mensuellement, ce qui limite les données pouvant être utilisées à des fins de suivi de la crise. Ensuite, la crise a parfois entraîné des pertes d'emploi et une augmentation de la charge de travail pour beaucoup d'organismes communautaires, rendant plus difficile la collecte ou la mise à jour de certaines données.

De plus, la pandémie a entraîné un changement de fonctionnement d'organismes communautaires offrant des services en personne désormais rendus plus difficiles, distanciation sociale oblige. Par exemple, la capacité des lieux d'accueils pour les femmes victimes de violence ou les personnes en situation d'itinérance a dû être modifiée pour des raisons de sécurité publique. Ainsi, les données collectées sur le nombre de personnes hébergées montreraient une diminution, ne reflétant pas la situation de détresse de ces populations. La prochaine édition du Baromètre comptera davantage d'indicateurs en provenance du milieu communautaire, permettant notamment de bonifier les sections sur la détresse émotionnelle et l'exclusion sociale.

Résultats – Portrait d'ensemble

Les quatre types d'inégalités présentent une augmentation à partir du mois de février. Alors que les indicateurs de précarité, d'exclusion sociale et d'inégalités de reprise atteignent un sommet en avril, avant de débuter un modeste déclin en mai, les inégalités de détresse semblent quant à elles avoir continué une croissance importante au mois de mai, après avoir accru moins rapidement que les autres aux mois de mars et avril. Globalement, les inégalités ont continué à croitre depuis le début de la crise, quoiqu'elles aient ralenti entre avril et mai.

Figure 1. Évolution du Baromètre des inégalités et de ses quatre catégories d'indicateurs, février-mai 2020

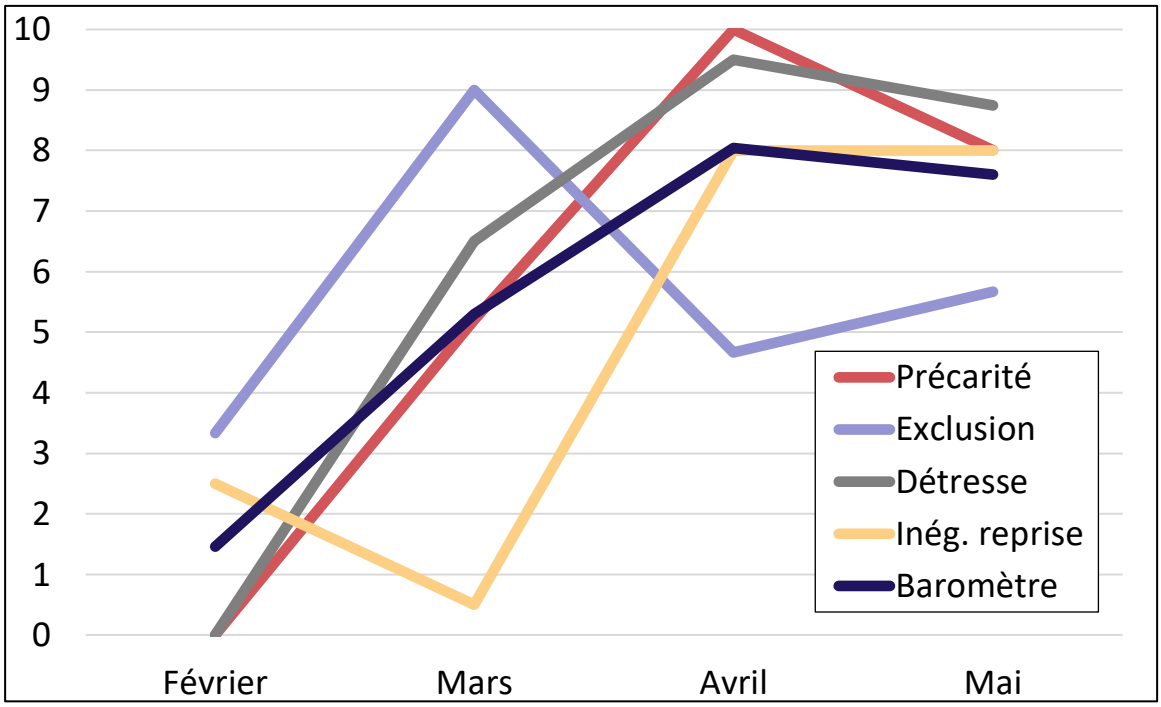

Les **inégalités de précarité économique** et les **inégalités de détresse émotionnelle** ont atteint un pic élevé en avril, pour légèrement diminuer en mai. Les **inégalités d'exclusion sociale** ont connu un sommet en mars, alors que les **inégalités de reprise** ont *baissé* en mars avant de plafonner à un sommet élevé en avril et mai.

Tableau 1. Indicateurs du Baromètre des inégalités, février-mai 2020

Catégorie	Février	Mars	Avril	Mai
Précarité économique	**0**	**5,2**	**10**	**8**
1. Emplois moins payants	0	2	10	10
2. Aide emploi et revenu	0	9	10	9
3. Taux de chômage	0	5	10	8
4. Inquiétude financière	0	5*	10	9
5. Demandes aide alimentaires	0	5	10	4
Exclusion sociale	**3,3**	**9**	**4,7**	**5,7**
6. Emploi – femmes	0	10	1	7
7. Emploi – jeunes	0	10	10	10
8. Emploi – Personnes immigrantes	10	7	3	0
Détresse émotionnelle	**0**	**6,5**	**9,5**	**8,8**
9. Santé mentale et dépendance	0	8	9	10
10. Détresse psychologique	0	5*	10	7,5
Inégalité de reprise	**2,5**	**0,5**	**8**	**8**
11. Emplois payants	0	1	10	6
12. Marché financier vs marché emploi	5	0	6	10
Baromètre - Indicateur global	**1,5**	**5,3**	**8**	**7,6**

* Moyenne des données de février et d'avril.

Résultats – Portrait par indicateur

Cette section présente les indicateurs requis pour obtenir la note de chacun des quatre types d'inégalités composant le Baromètre.

Précarité économique

La précarité économique fait référence aux inégalités entre les personnes en situation de précarité économique et le reste de la population. Ces inégalités placent les personnes en situation de précarité économique dans d'une situation de privation, de pauvreté et de profonde incertitude quant à leur situation dans un avenir rapproché. Les paramètres sur lesquels nous nous penchons ici sont ceux de l'emploi des personnes moins nanties, du taux de chômage, du niveau d'inquiétude financière et d'insécurité alimentaire.

1. Emploi – Faible revenu

a. Pertes d'emplois moins payants vs ensemble[2]

Afin d'observer les inégalités liées à l'emploi au Québec, nous pouvons tout d'abord nous pencher sur l'évolution du nombre d'emplois occupés par la population dans les industries les moins payantes, comparativement à la moyenne du nombre d'emplois dans toutes les industries. Les industries les moins payantes sont : l'agriculture, la fabrication, le commerce, le transport, les services aux entreprises, l'information et la culture, l'hébergement et la restauration, ainsi que les autres emplois qui ne rentrent dans aucune des catégories définies. Le tableau 2 présente l'évolution sur une base 100 de ces deux mesures du nombre d'emplois.

Tableau 2. Évolution mensuelle des pertes d'emplois moins payants comparativement à l'ensemble des emplois, base 100 = février, février-mai 2020

Types d'emplois	Février	Mars	Avril	Mai
Emplois moins payants	100	107	124	117
Ensemble des emplois	100	106	119	111
Écart entre emplois moins payants *vs* ensemble des emplois	0	1	6	6

[2] Statistiques Canada. Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0022-01.

Quant à la figure 2, elle nous permet de voir que la perte d'emplois moins payants comme celle de l'ensemble des emplois a augmenté au cours de la crise de la COVID-19. Si les deux catégories ont augmenté, de 7,4% pour les emplois moins payants et 6,4% pour l'ensemble des emplois, elles ont toutes deux atteint un pic de perte d'emplois en avril 2020, avec les emplois moins payants diminuant de 24% par rapport à février 20020 et l'ensemble des emplois de 18,5%. Ceci représente un écart de 5,5 points de pourcentage.

Figure 2. Évolution des pertes d'emplois moins payants versus l'ensemble des emplois, base 100 = février 2020, février-mai 2020

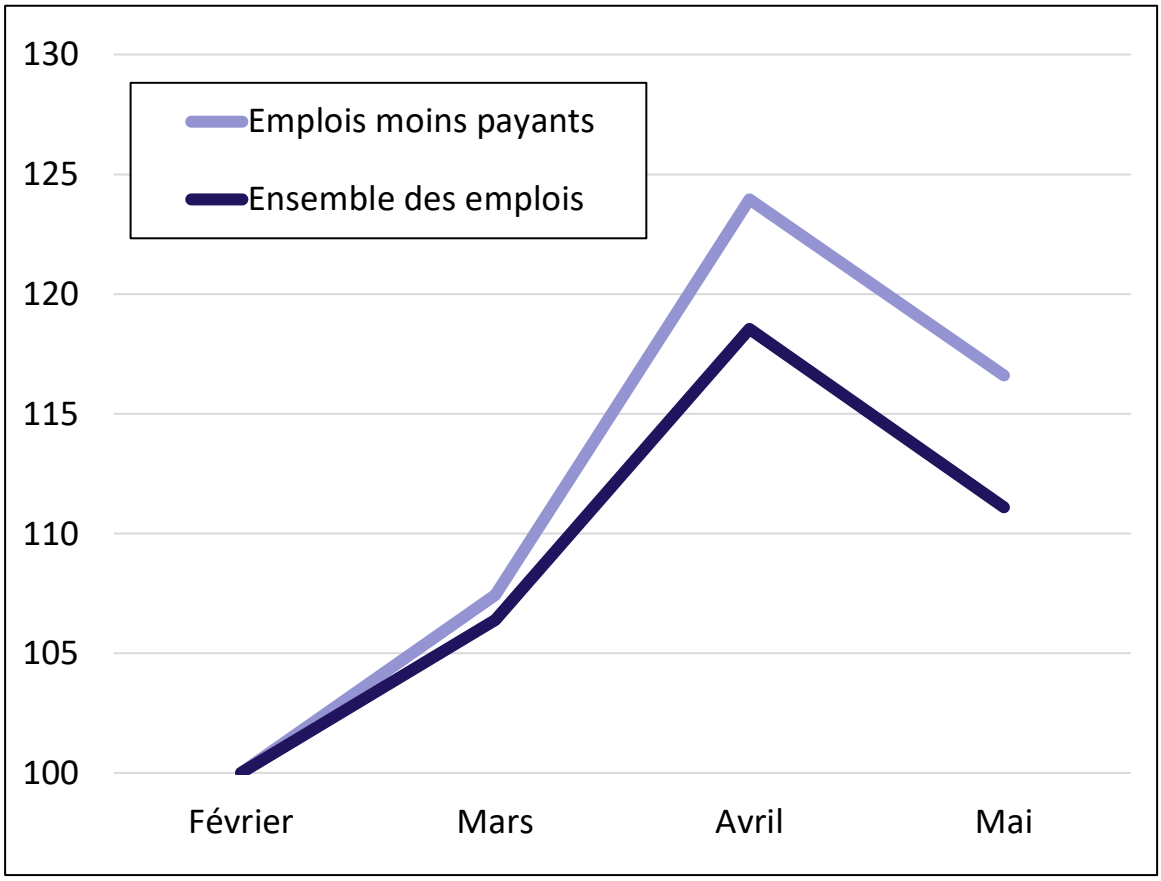

En mai, l'écart s'est légèrement resserré entre les deux. Près de la moitié des emplois qui avaient été perdus entre février et avril 2020 auraient donc été repris au mois de mai, ce qui peut en partie s'expliquer par la reprise de certaines activités économiques au Québec le mois dernier.

2. Nombre *de demandes en services communautaires en soutien à l'emploi et au revenu*[3]

L'évolution du nombre d'appels reçus par le service d'aide en ligne 211 concernant les demandes en services communautaires en soutien à l'emploi et au revenu donne également le pouls de la crise de l'emploi pendant la pandémie de la COVID-19. Comme le montre la figure 3, le nombre de demandes a plus que doublé entre février et mars 2020. Les demandes ont connu un pic en avril, avec une augmentation de 162% comparé à février, avant de reculer pour le mois de mai.

Figure 3. Évolution des demandes en services communautaires en soutien à l'emploi et au revenu, base 100 en février 2020, février-mai 2020

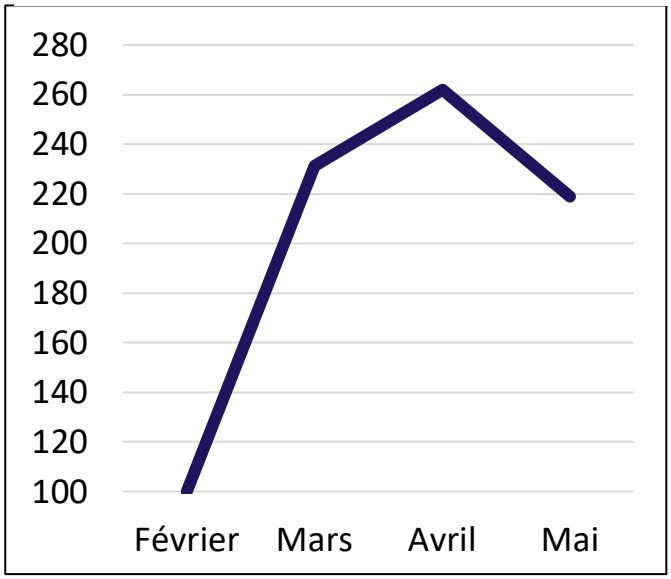

3. Taux de chômage[4]

Comme démontré dans la figure 4, le taux de chômage au Québec a quadruplé lors des deux premiers mois de la crise. Passant de 5 % en février à 8 % en mars, il a plafonné à 18 % en avril avant de redescendre à 14 % en mai, comme le présente le tableau 3 à la page suivante. Là encore, la reprise de certaines activités économiques au mois de mai permet probablement d'expliquer cette amélioration du taux de chômage par rapport au mois d'avril.

Figure 4. Taux de chômage, base 100 = février 2020 février-mai 2020

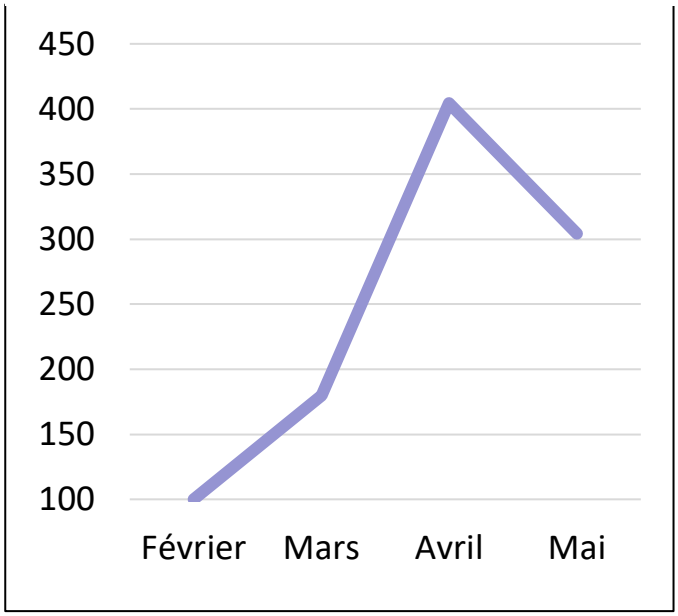

[3] Selon les données du 211 dans la catégorie emploi et revenu.

[4] Statistiques Canada. Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0017-02.

Tableau 3. Taux de chômage au Québec, février-mai 2020

Mois	Taux de chômage en pourcentage	Taux de chômage base 100 = février 2020
Février	5 %	100
Mars	8 %	180
Avril	18 %	404
Mai	14 %	304

4. Inquiétude financière[5]

Dans le cadre d'un sondage Léger exclusif commandé par l'Observatoire et conduit dans la semaine du 12 juin, un échantillon représentatif de la population québécoise a répondu à la question « *Avez-vous eu peur de ne pas pouvoir payer vos factures ou vos frais d'habitation (hypothèque et loyer) pendant les mois suivants?* », pour les mois de février, avril et mai. La donnée du mois de mars est une moyenne des mois de février et d'avril. Notons que ces données peuvent être biaisées par le fait que la question a été posée rétroactivement au mois de juin, les personnes répondantes devant se souvenir et évaluer leurs sentiments dans le passé.

Alors qu'au mois de février, 7 % de la population exprimait une inquiétude financière, cette proportion montait à 16 % en avril, avec une faible diminution à 15% en mai. Comme la figure 5 l'illustre bien, l'inquiétude financière des femmes à travers la crise est largement supérieure à celle des hommes, tout comme les ménages avec enfants comparativement à ceux n'en ayant pas. Parmi les groupes d'âge, les 55 ans et plus sont les plus touchés par l'inquiétude financière, étant cinq fois plus élevés qu'avant la crise, une inquiétude qui a toutefois été dramatiquement réduite en mai. Les jeunes de 18 à 34 ans se sont également dits plus touchés que les 35-54 ans, avec un écart important entre ces deux groupes d'âge. Fait notable, le niveau de revenu des ménages n'était pas un déterminant aussi marqué que les précédents.

[5] Source : Question de sondage omnibus commandée par l'Observatoire québécois des inégalités, conduit par la firme Léger pendant la semaine du 12 juin 2020.

Figure 5. Évolution de l'inquiétude financière selon le sexe, le groupe d'âge et la présence d'enfant(s) dans le ménage, base 100 = février 2020, février-mai 2020

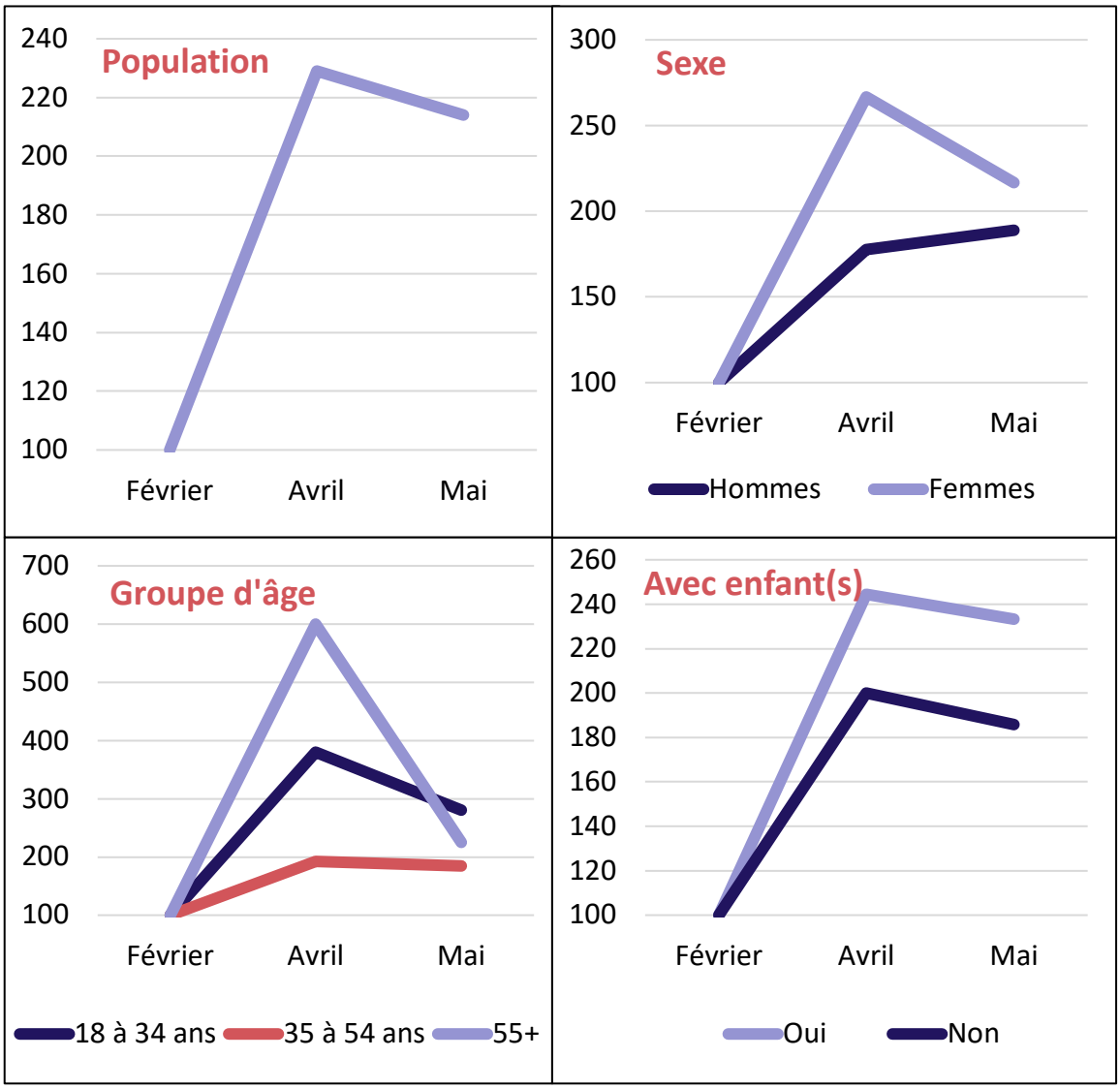

Nous avons également demandé à un échantillon représentatif de la population québécoise la question « *Avez-vous reçu un soutien financier direct ou indirect du gouvernement provincial ou fédéral pendant les mois suivants? Cela peut inclure les prestations d'aide sociale et d'assurance emploi, un soutien aux entreprises pour les salaires des employés, la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCU-é) ou le Programme d'aide temporaire aux travailleurs (PATT COVID-19).* » La question a été posée pour les mois de février, avril et mai. La donnée du mois de mars est une moyenne des mois de février et d'avril. Les réponses sont présentées dans la figure 6 à la page suivante.

Figure 6. Proportion d'adultes disant avoir reçu un soutien financier gouvernemental selon l'âge et le revenu, février-mai 2020

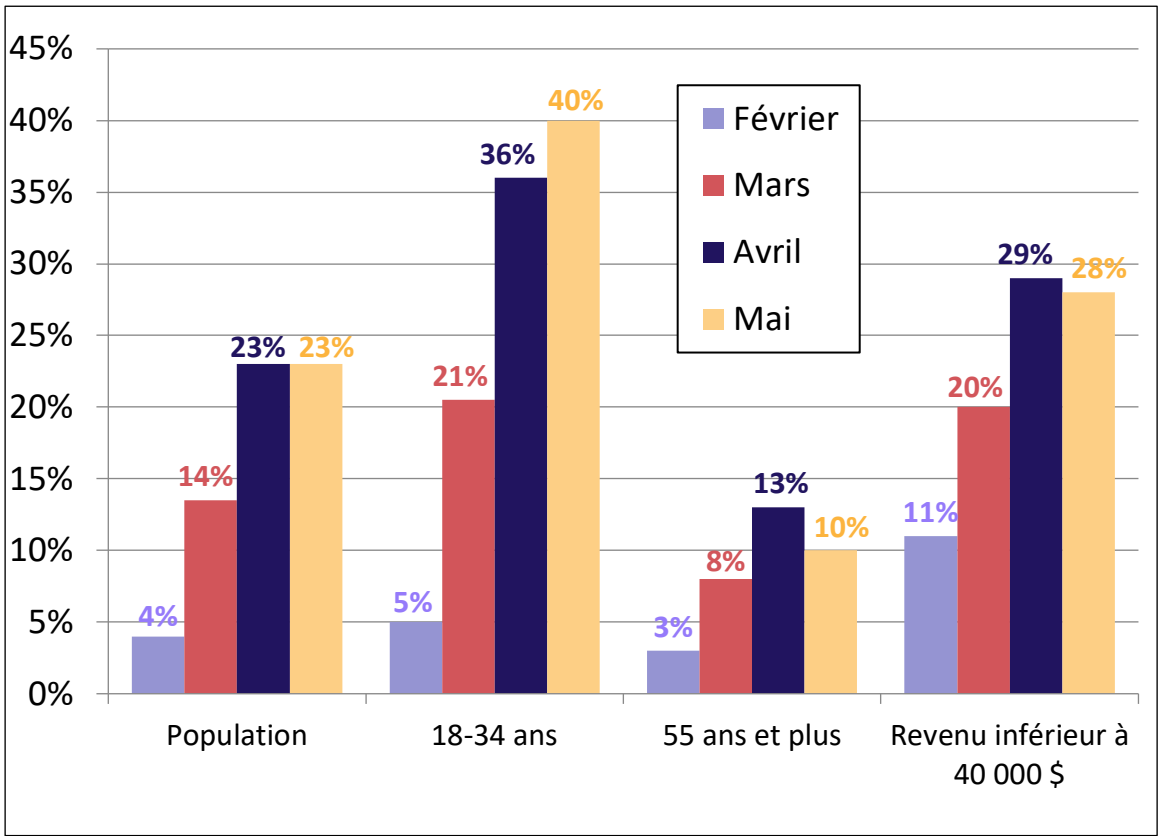

Nous pouvons constater que la proportion de personnes ayant reçu un soutien de la part des gouvernements a été presque quintuplée. Les jeunes de 18-34 ans et les personnes ayant un revenu de ménage inférieur à 40 000 $ sont les groupes ayant le plus bénéficié de ce soutien. L'écart entre hommes et femmes ne serait pas significatif.

À noter, l'échantillon du sondage sous-estime légèrement la proportion de personnes bénéficiant d'un soutien direct des gouvernements, puisque 5,5 % de la population adulte (plutôt que 4 % dans notre échantillon) recevait en décembre 2019 – les données les plus récentes – des prestations d'assurance emploi[6] (1,2 %) ou d'aide sociale[7] (4,3 %). L'écart est toutefois bien moindre que la marge d'erreur pour ce type de sondage.

[6] Selon Statistiques Canada, Tableau 14-10-0011-01. En ligne.
[7] Selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. En ligne.

5. Insécurité alimentaire Nombre de demandes en aide alimentaire[8]

L'insécurité alimentaire peut être causée par plusieurs facteurs, certains structurels et d'autres locaux et/ou personnels[9]. Elle aurait connu une augmentation particulièrement marquée depuis le début de la crise. En effet, les besoins en aide alimentaire recensés par le service d'aide 211 en avril représentent plus de 15 fois celles reçues en février.

Figure 7. Nombre de demandes en aide alimentaire, base 100 en février 2020, février-mai 2020

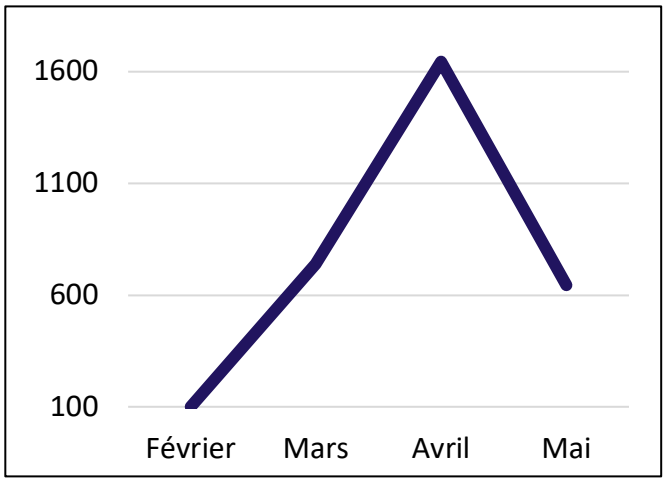

Exclusion sociale

L'inégalité d'exclusion sociale représente la marginalisation socioéconomique de groupes de la population par rapport au reste de la population en raison de certaines caractéristiques définissant leur identité sociale. Nous nous penchons ici sur les inégalités au Québec d'exclusion à l'emploi des femmes, des jeunes et des personnes ayant récemment immigré au Canada.

6. Emploi – Femmes

a. Écart du taux de chômage des femmes par rapport à celui des hommes[10]

Comme le montre la figure 8, le taux de chômage des femmes a augmenté plus rapidement et de façon plus marquée que celui des hommes. Bien que cet écart se soit réduit en avril, il se serait creusé en mai. Autrement dit, les femmes semblent avoir perdu leurs emplois plus rapidement que les hommes en mars et les avoirs retrouvés plus lentement en mai. Parmi les explications possibles, il se peut que la reprise économique ait davantage profité aux hommes, tout comme une part des femmes au chômage aient pu décider de cesser leur recherche active d'emploi pour s'occuper de leurs enfants, une hypothèse plausible étant donné que les responsabilités parentales et les tâches domestiques sont déjà disproportionnellement à la charge des femmes[11]. À noter, les femmes sont également plus nombreuses à travailler à temps partiel, à avoir un contrat de travail temporaire et ne pas faire partie d'un syndicat.

---

[8] Selon les données du 211 dans la catégorie aide alimentaire.
[9] Pierre Tircher(2020), « Évolution des profils des bénéficiaires des Banques alimentaires du Québec », Montréal, Observatoire québécois des inégalités.
[10] Statistiques Canada. Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0017-02.
[11] Conseil du statut de la femme, *Portrait des Québécoises, Édition 2018*, gouvernement du Québec, 2018.

Figure 8. Taux de chômage selon le sexe, base 100 = février 2020, février-mai 2020

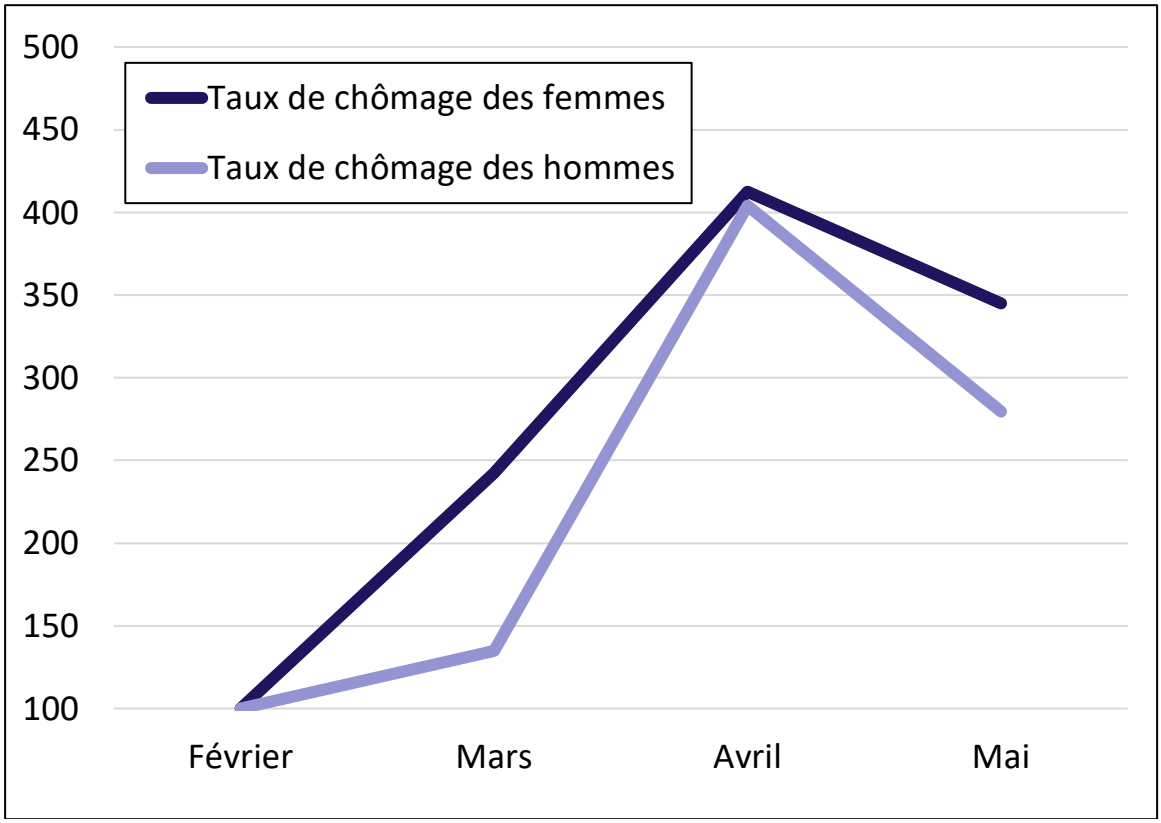

b. Emplois surreprésentés par les femmes comparativement à ceux surreprésentés par les hommes[12]

Afin d'observer l'évolution du nombre d'emplois des professions surreprésentées par les femmes et par les hommes depuis le début de la crise, nous avons sélectionné les 10 emplois les plus surreprésentés par ces deux groupes, illustrés dans les figures 9 et 10, respectivement. Depuis le début de la crise, plusieurs des emplois surreprésentés par les hommes auraient été davantage touchés que ceux surreprésentés par les femmes, le nombre d'emplois dans leur profession la plus durement touchée ayant connu une réduction de 53 % et de 25 %, respectivement.

Sans surprise étant donné la nature sociosanitaire de la crise actuelle, et contrairement aux autres professions surreprésentées par les femmes, le personnel professionnel des soins de santé a connu une augmentation du nombre de ces emplois. Quant à lui, le personnel de soutien des services de santé et le personnel professionnel en soins infirmiers ont retrouvé leur nombre d'emplois d'avant-crise.

[12] Statistiques Canada. Caractéristiques de la population active selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0296-01.

Figure 9. Évolution du nombre d'emplois pour les 10 professions les plus surreprésentées par les hommes, base 100 = février 2020, février-mai 2020

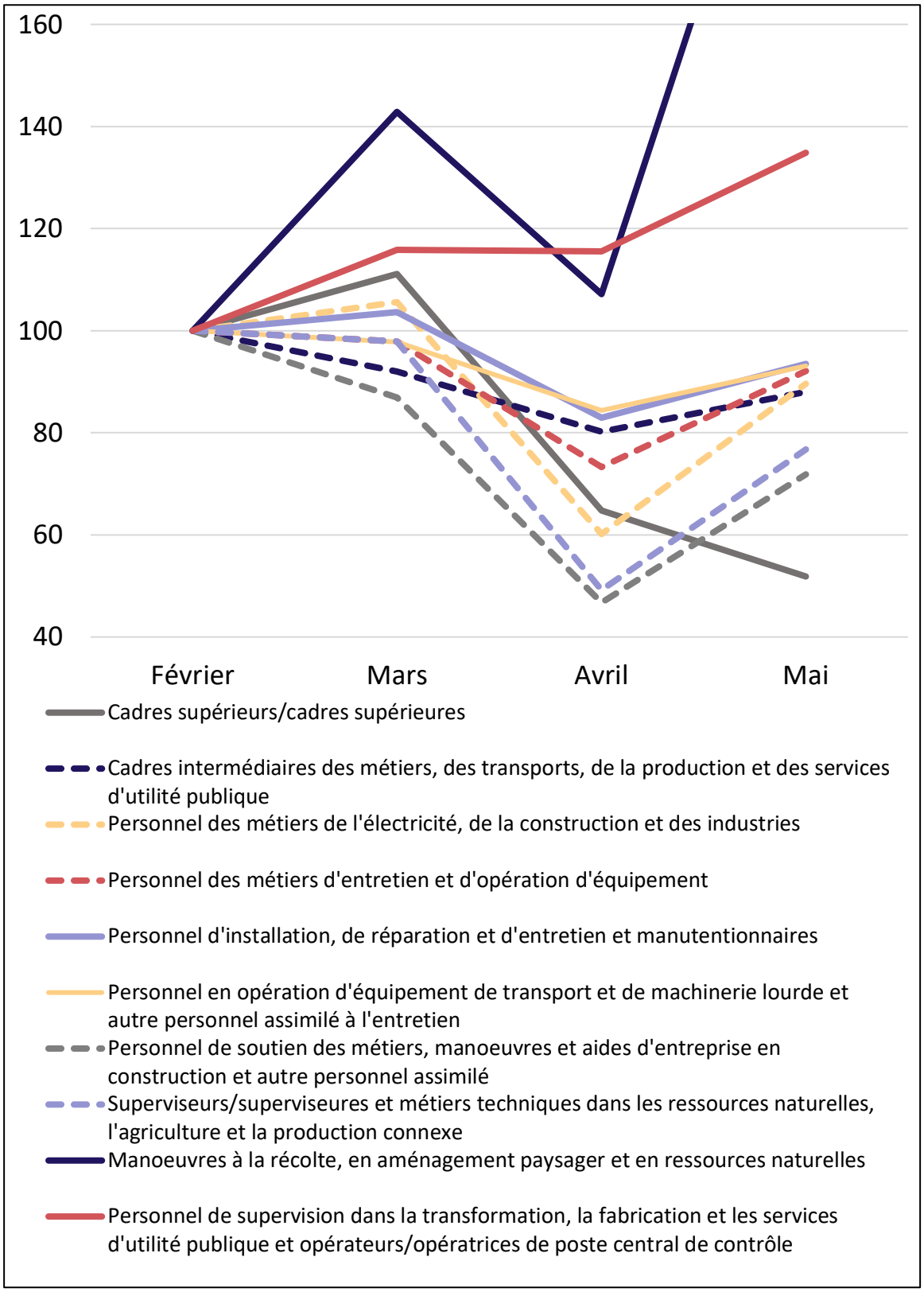

Figure 10. Évolution du nombre d'emplois pour les 10 professions les plus surreprésentées par les femmes, base 100 = février 2020, février-mai 2020

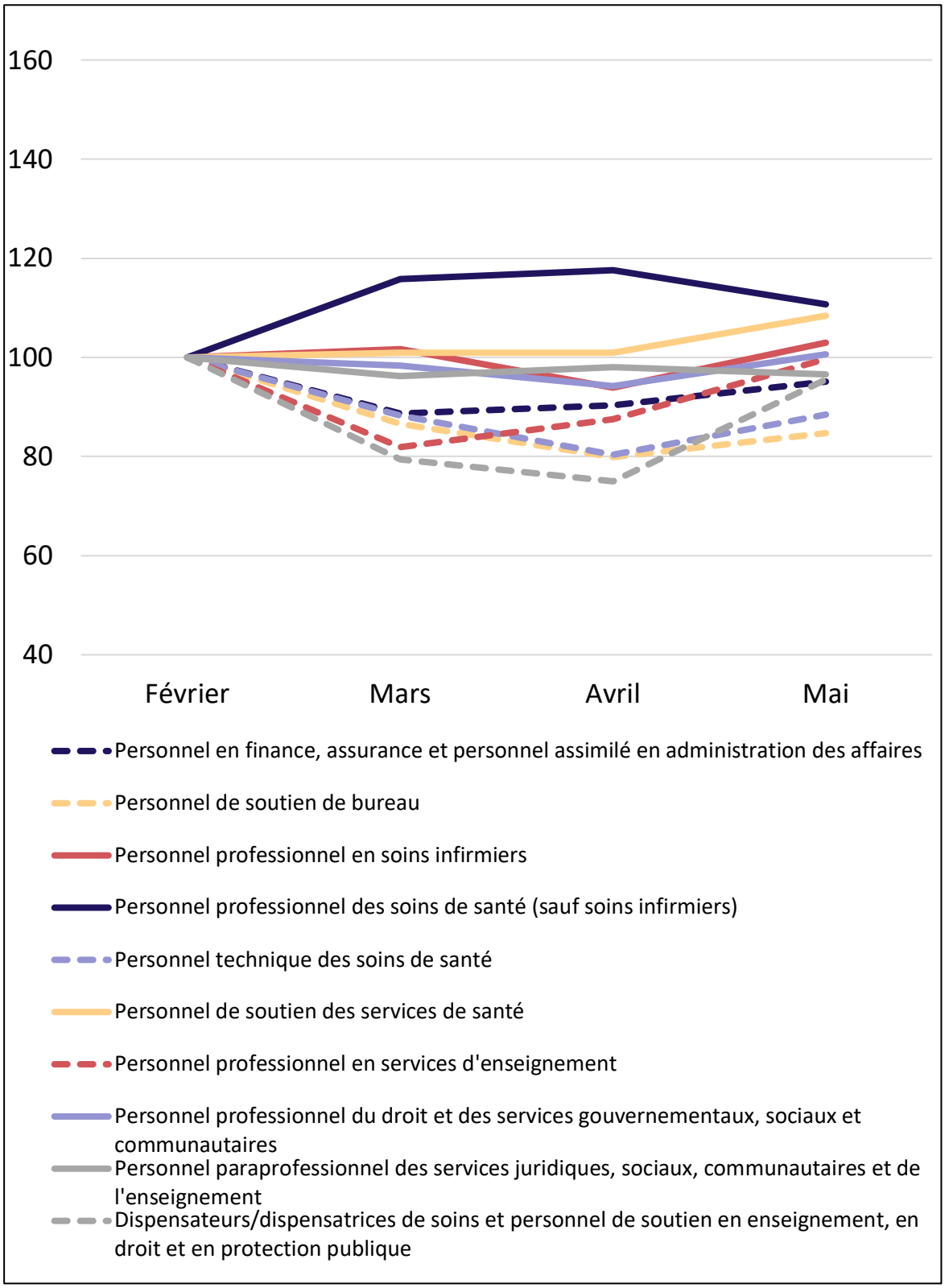

7. Emploi – Jeunes. Écart du taux de chômage des jeunes de 15-24 ans par rapport à celui des 25-64 ans[13]

Si les courbes d'augmentation du chômage chez les 15 à 24 ans et les 25 ans et plus se suivent, le chômage a augmenté de manière beaucoup plus importante chez les 15 à 24 ans, ayant quintuplé entre les mois de février et avril, comme l'illustre la figure 11 et le tableau 5.

Figure 11. Taux de chômage des 15 à 24 ans et des 25 ans et plus, base 100 = février 2020, février-mai 2020

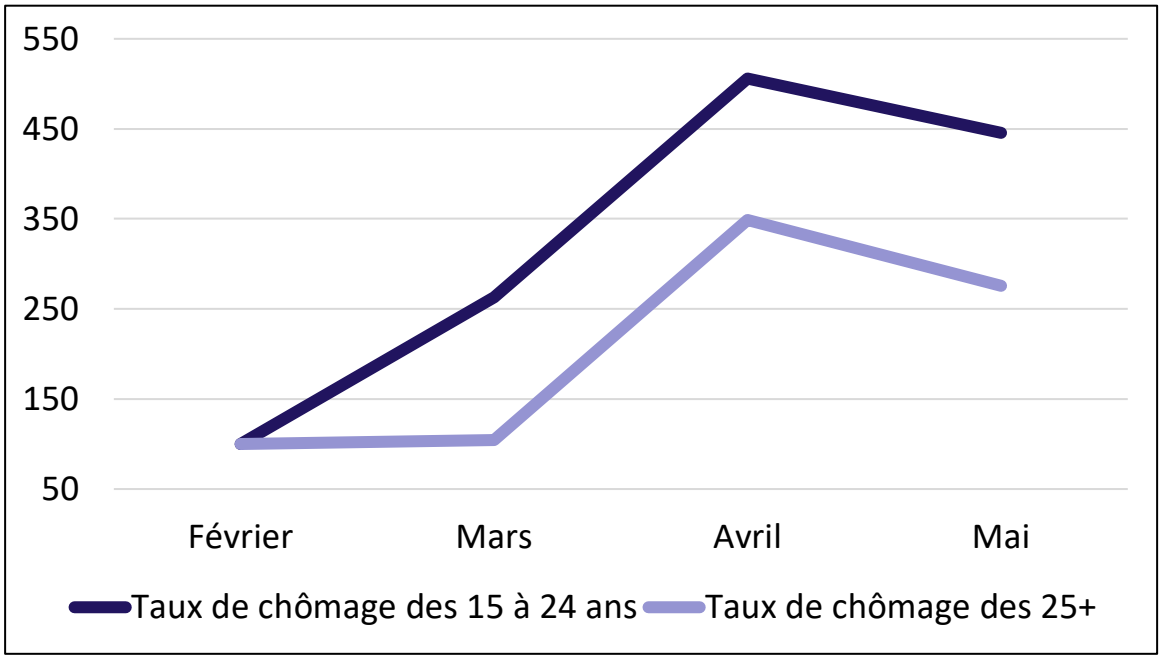

Tableau 5. Taux de chômage des 15 à 24 ans et des 25 ans et plus, février-mai 2020

Mois	Taux de chômage des 15 à 24 ans	Taux de chômage des 25+	Taux de chômage des 15 à 24 ans, base 100	Taux de chômage des 25+, base 100	Ratio entre le taux de chômage des 15 à 24 ans et des 25+	Écart entre le taux de chômage base 100 des 15 à 24 ans et des 25+
Février	6,8%	4,1%	100	100	1,7	0
Mars	17,9%	6,5%	263	105	2,8	159
Avril	34,4%	14,3%	506	349	2,4	157
Mai	30,3%	11,3%	446	276	2,7	170

[13] Statistiques Canada. Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0017-02.

8. Emploi – Immigrants. Taux de chômage des personnes ayant récemment immigré (5 ans et moins) comparativement à celui de la population générale[14]

À travers la crise de la COVID-19 jusqu'à présent, le taux de chômage des personnes ayant immigré au Canada dans les cinq dernières années a moins augmenté que celui de la population générale, malgré que le taux de chômage en février était considérablement plus élevé chez ces personnes (12 %) que pour le reste de la population (5 %). Ces inégalités auraient donc été atténuées au cours de la crise, malgré l'augmentation marquée du chômage. Il est possible que les personnes ayant récemment immigré aient moins perdu leur emploi, car elles occupent des emplois considérés comme étant « essentiels », c'est-à-dire plus exposés et plus vulnérables au virus.

Figure 12. Taux de chômage des immigrants récents versus la population totale, base 100 = février 2020, février-mai 2020

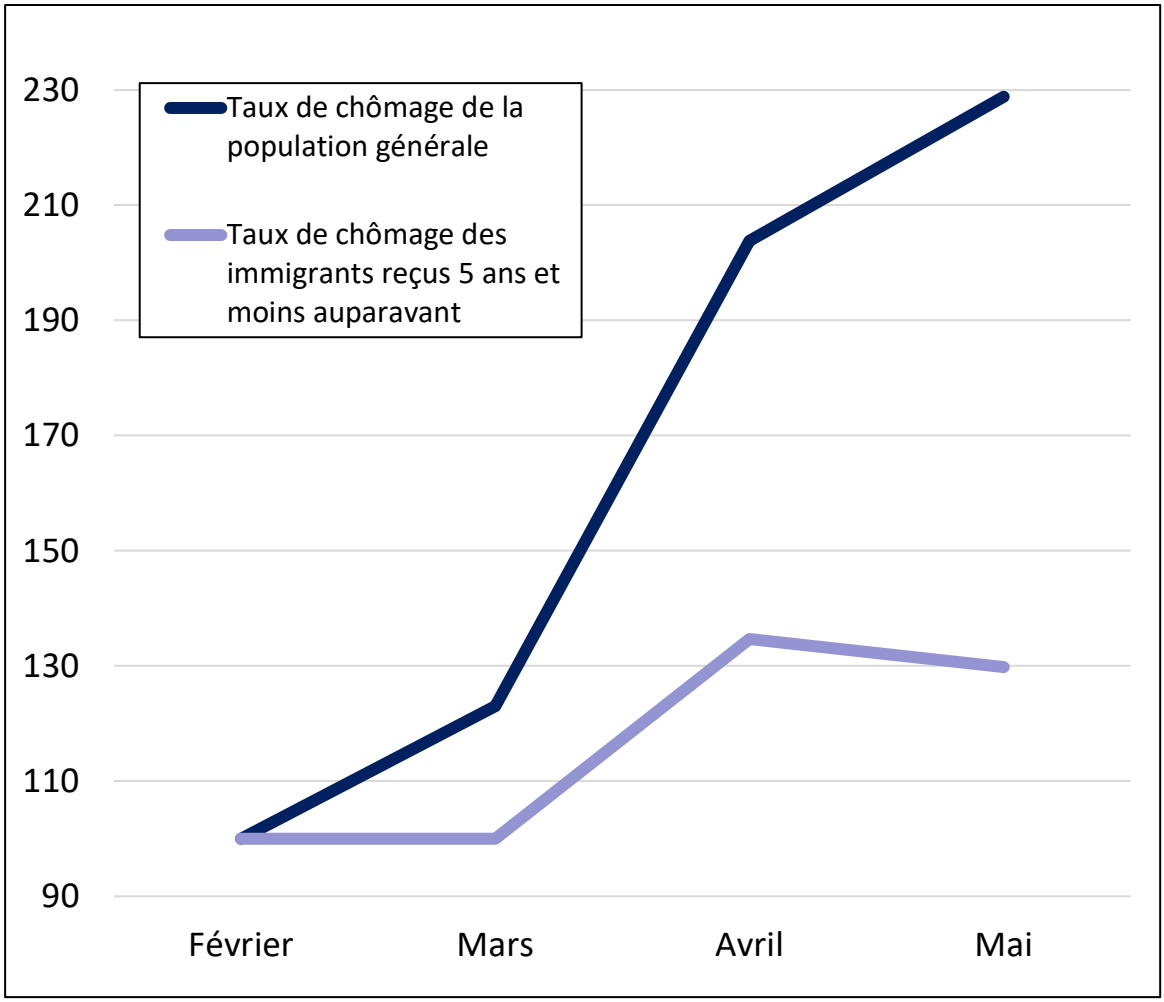

[14] Statistiques Canada. Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0082-01.

Tableau 6. Taux de chômage des personnes ayant récemment immigré (5 ans et moins) comparativement à celui de la population générale du Québec, février-mai 2020

Mois	Taux de chômage de la population générale, base 100 = février 2020	Taux de chômage des immigrants reçus 5 ans et moins auparavant, base 100 = février 2020	Ratio du taux de chômage des immigrants récents VS population totale
Février	100	100	1,0
Mars	123	100	0,8
Avril	204	135	0,7
Mai	229	130	0,6

Détresse émotionnelle

Les inégalités liées à la détresse émotionnelle s'établissent entre les personnes vivant en situation de détresse émotionnelle et le reste de la population, les plaçant en situation de souffrance psychologique et de désarroi, une forme d'inégalité de santé résultant parfois d'autres inégalités socioéconomiques. Nous nous intéressons ici aux demandes de soutien en santé mentale et dépendance ainsi qu'à la détresse psychologique des adultes.

9. Santé mentale et dépendance. Nombre de personnes ayant sollicité les services en santé mentale et dépendance[15]

Le nombre de demandes en santé mentale et dépendance faites au 211 a connu une augmentation marquée depuis le début de la crise, tel qu'illustré dans la figure 13. Si les appels ont diminué de 4 % de février à mars 2020, ils ont augmenté de 26% en mars et de 43 % en mai, par rapport à février.

[15] Selon les données du 211 dans la catégorie santé mentale et dépendance.

Figure 13. Nombre de personnes ayant sollicité des services en santé mentale et dépendance, base 100 = février 2020, février-mai 2020

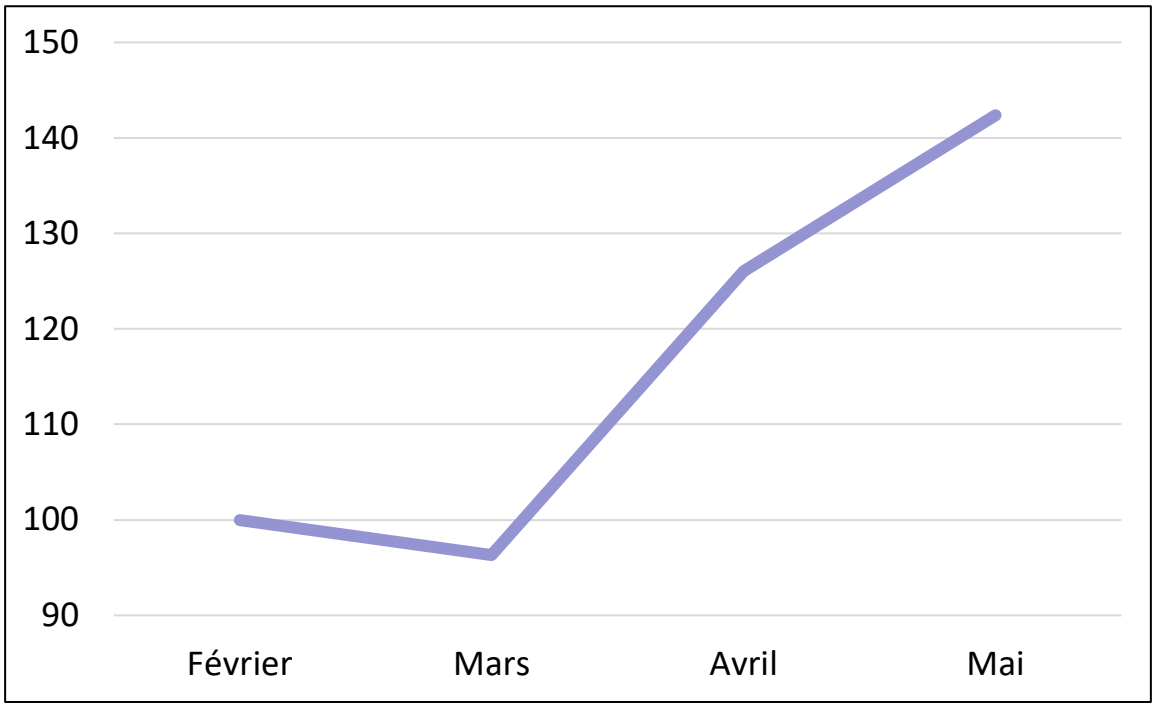

10. Détresse psychologique. Adultes ayant déclaré être en situation de détresse psychologique[16]

La question « À quelle fréquence vous êtes-vous senti déprimé, désespéré, agité, comme si tout était un effort, anxieux et/ou bon à rien, pendant les mois suivants? »[17], a été posée à un échantillon représentatif de la population québécoise, pour les mois de février, avril et mai, ici aussi, ces données peuvent être biaisées par le fait que la question ait été posée rétroactivement au mois de juin. Le nombre de personnes ayant répondu « tout le temps » ou « la plupart du temps », soient ceux qui ont fréquemment ressenti une détresse psychologique a plus que doublé entre février et avril 2020, avant de redescendre quelque peu en mai.

À noter, les femmes sont plus touchées par la détresse psychologique que les hommes, tout comme les jeunes de 18-34 ans le seraient davantage que les autres adultes. Quant au niveau de revenu, les personnes ayant un revenu de ménage de plus de 100 000 $ ont connu la plus grande augmentation de détresse psychologique, possiblement parce que leur niveau était déjà le plus bas de tous les groupes de revenus. C'est aussi le groupe ayant connu la plus grande amélioration entre avril et mai.

[16] Source : Question de sondage omnibus commandée par l'Observatoire québécois des inégalités, conduit par la firme Léger pendant la semaine du 12 juin 2020.
[17] Question inspirée de l'échelle de la détresse psychologique de Kessler (Kessler *et al.*, 2003).

Figure 14. Évolution du nombre d'adultes en détresse psychologique selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau de revenu (milliers de dollars $, par ménage) au Québec, base 100 = février 2020, février-mai 2020

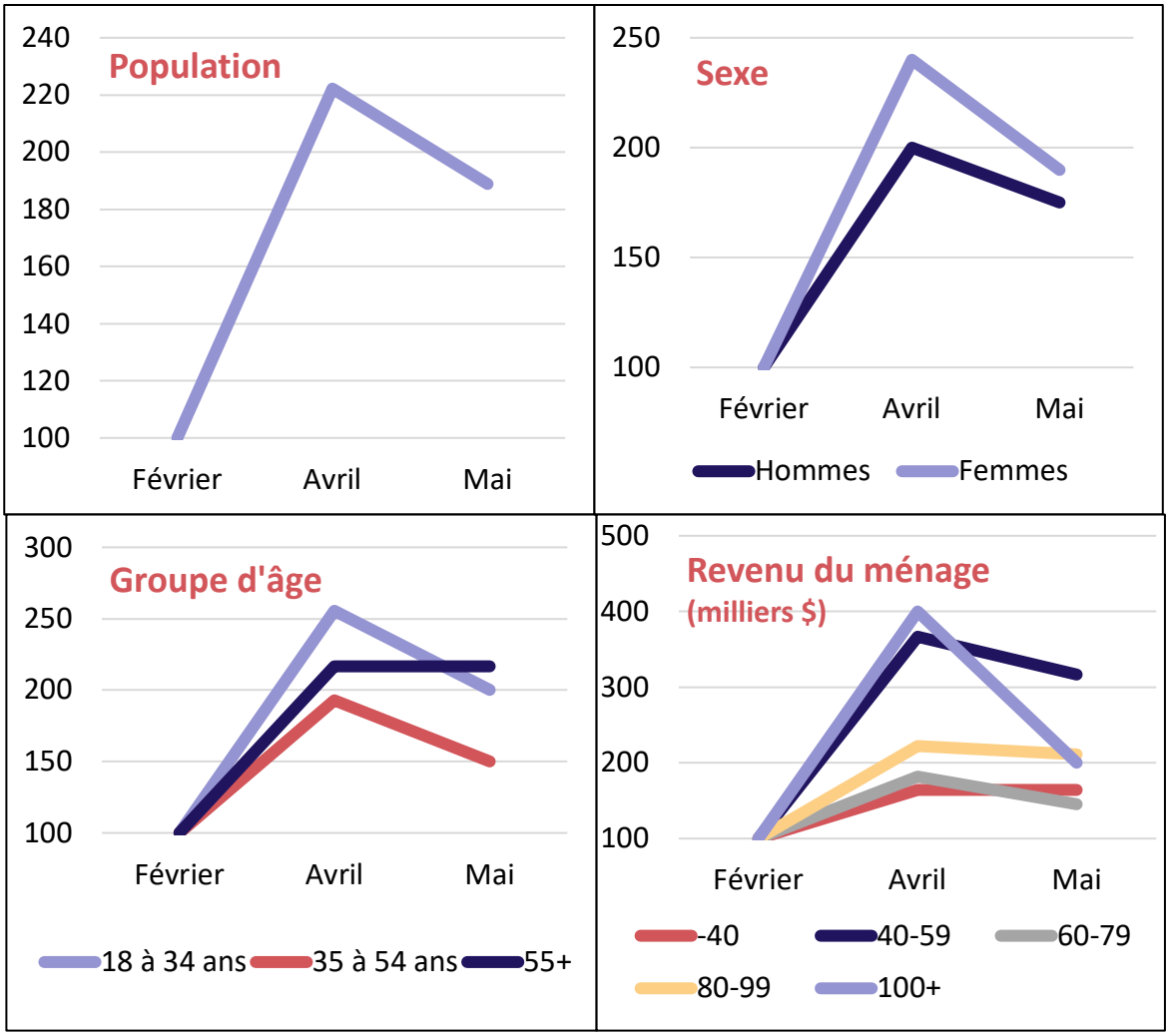

Et la détresse psychologique chez les jeunes?

Afin de mettre en perspective ces données visant uniquement les adultes, l'organisme Tel-jeunes – une ligne d'intervention par téléphone, SMS, clavardage et courriel qui dessert les jeunes de 20 ans et moins au Québec – a fourni à l'Observatoire le nombre de demandes d'aide qu'ils ont reçus mensuellement depuis le début de la crise de la COVID-19. Si le nombre d'appels a modestement augmenté en mars par rapport à février, leur nombre a diminué en avril et en mai. Cependant, ces chiffres ne représentent pas une amélioration vis-à-vis de la période d'avant crise. En comparant ces chiffres à ceux de 2019, le nombre de contacts que l'organisme a reçu a triplé depuis l'an dernier. Autrement dit, une hausse marquée était déjà observable en février 2020.

Tableau 7. Nombre d'appels reçus par Tel-Jeunes, février-mai 2020

Mois	Appels reçus par Tel-Jeunes	Appels reçus par Tel-Jeunes, base 100 = février 2020
Février	6 060	100
Mars	6 400	105
Avril	5 800	96
Mai	5 840	96

Écart de reprise

Les inégalités de reprise concernent les inégalités entre les mieux nantis et le reste de la population en termes de retour à la normale plus rapide pour ce groupe privilégié, étant donné leurs « meilleurs » emplois ou leur patrimoine financier plus important. Nous observons ici les inégalités à l'emploi dans les industries les mieux payantes versus l'ensemble de la population, ainsi que l'écart entre le marché financier et le marché de l'emploi.

11. Emplois payants. Nombre d'emplois payants vs ensemble[18]

En nous intéressant aux inégalités de reprise, nous pouvons nous pencher sur l'évolution du nombre d'emplois perdus dans les industries les plus payantes, comparativement aux emplois dans toutes les industries. Les industries les plus payantes sont : la foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz; les services publics, la construction; la finance, les assurances, les services immobiliers et de location; les services professionnels, scientifiques ou techniques; les services d'enseignement; les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que les administrations publiques.

[18] Statistiques Canada. Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0022-01.

Figure 16. Nombre d'emplois plus payants vs ensemble, base 100 = février 2020, février-mai 2020

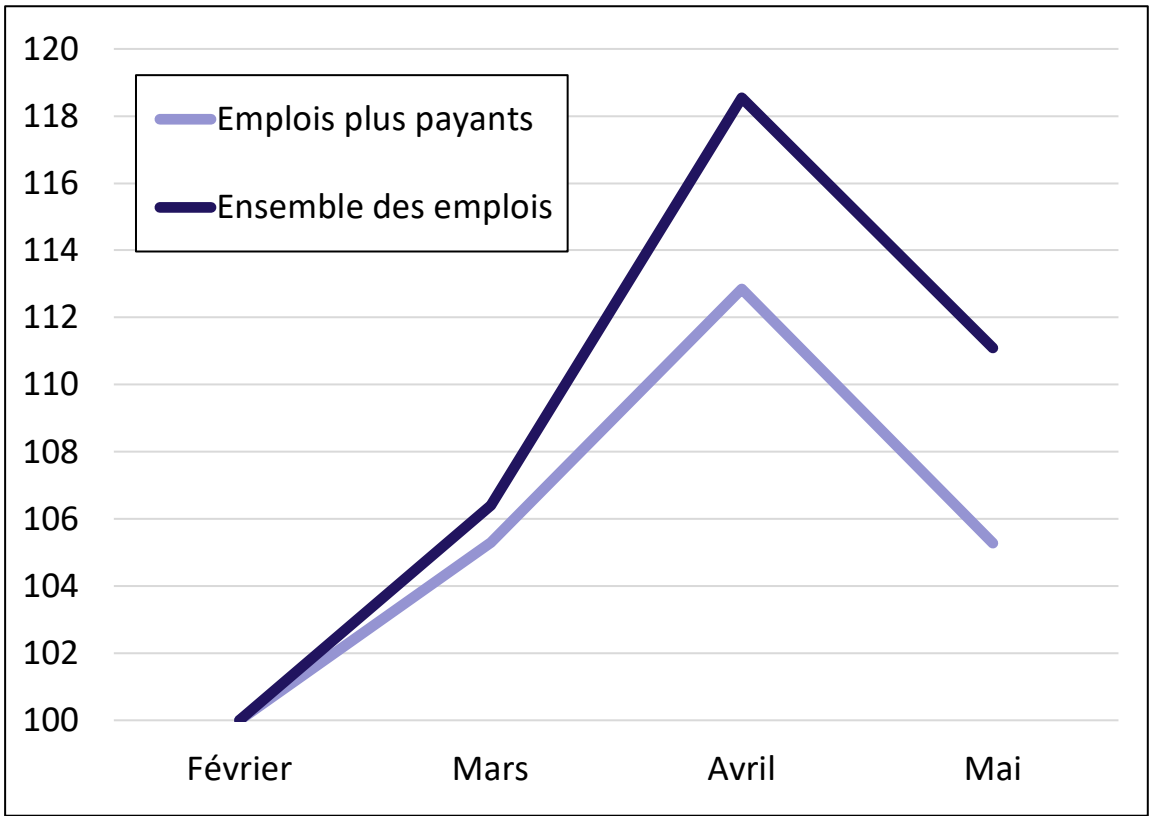

Comme l'illustre la figure 16, la perte d'emplois payants comme celle de l'ensemble des emplois a augmenté depuis le début de la crise. Les pertes d'emplois plus payants ont toutefois été proportionnellement moins nombreuses (↓ 13 %) que pour l'ensemble des emplois (↓ 19 %).

12. Marché financier vs marché du travail. Écart de performance entre les marchés financiers et le marché de l'emploi[19]

Le titre de cet indicateur laisse peu de place à l'interprétation : il démontre l'écart de performance entre les marchés financiers et le marché de l'emploi, présenté dans le tableau 8 et illustré dans la figure ci-dessous. Alors que le TSX et l'IQ30 chutaient en moyenne de 21 % entre les mois de février et de mars, le taux d'emploi chutait de « seulement » 6 %. En avril, le marché financier est resté stable par rapport à mars, mais le taux d'emploi a continué à chuter, réduisant d'autant l'écart initial. Le taux d'emploi s'est toutefois amélioré entre les mois d'avril et de mai.

Figure 17. Performance du marché financier et du marché de l'emploi, base 100 = février 2020, février-mai 2020

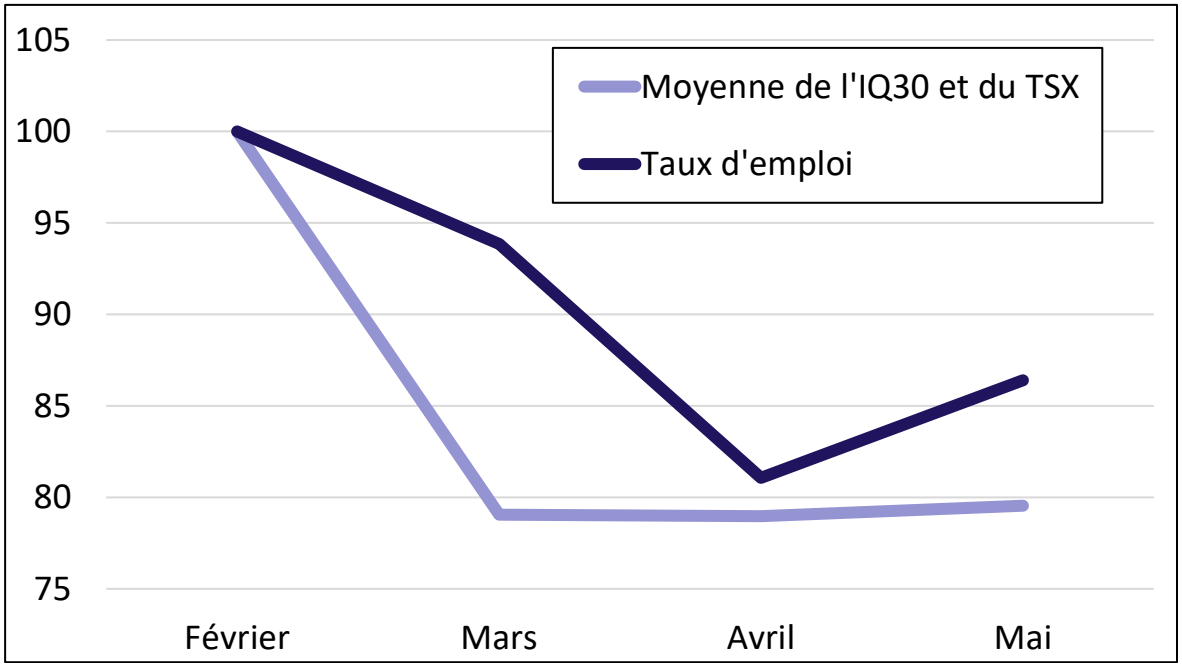

Tableau 8. Écart de performance entre les marchés financiers et le marché de l'emploi, base 100 = février 2020, février-mai 2020

Mois	Moyenne de l'IQ30 et du TSX	Taux d'emploi	Taux d'emploi base 100	Écart de performance entre les marchés financiers et le marché de l'emploi
Février	100	61,8	100	0
Mars	79,1	58,0	93,9	-14,8
Avril	79,0	50,1	81,1	-2,1
Mai	79,5	53,4	86,4	-6,9

[19] Données compilées à partir des données journalières du Toronto Stock Exchange et de l'IQ30 en ce qui concerne le marché financier, ainsi que du tableau de Statistiques Canada 14-10-0287-03 sur les caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles désaisonnalisées

Liste des partenaires

Membres du Comité aviseur

- Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
- Centraide Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec
- Centraide du Grand Montréal
- Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-St-Laurent
- Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ)
- Fondation Berthiaume du Tremblay
- Fondation du Grand Montréal
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Fondation McConnell
- Mission inclusion
- Mouvement santé mentale Québec
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
- Oxfam Québec
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
- Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
- Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
- Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome

Membres du Conseil scientifique

- **Louise Potvin**, présidente du Conseil scientifique de l'Observatoire québécois des inégalités et professeure titulaire à l'École de santé publique de l'Université de Montréal
- **Leila Benhadjoudja**, professeure adjointe à l'École d'études sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa
- **Manon Bergeron**, professeure au Département de sexologie de l'UQÀM
- **Pier-André Bouchard St-Amand**, professeur de finances publiques à l'ENAP
- **Marie Connolly**, professeure au Département des sciences économiques à l'ESG UQÀM
- **Fannie Dagenais**, directrice de l'Observatoire des tout-petits
- **Nolywé Delannon**, professeure adjointe au Département de management de l'Université Laval
- **Pierre Fortin**, professeur émérite au Département des sciences économiques à l'ESG UQÀM
- **Katherine Lippel**, professeure à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
- **Simon Langlois**, professeur émérite au Département de sociologie de l'Université Laval
- **Claude Lessard**, professeur émérite à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et ancien président du Conseil supérieur en éducation
- **Karim Moussaly**, économiste à l'Université McGill
- **Alain Noël**, professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal et ancien président du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) du Gouvernement du Québec
- **France St-Hilaire**, vice-présidente à la recherche à l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP)
- **Daniel Weinstock**, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université McGill

OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS des inégalités

ÉVALUER • ÉCLAIRER • ÉVEILLER